

Image not found or type unknown



Demande d'aide pour abus de confiance

Par **luc_old**, le **12/07/2007** à **15:56**

bonjour, rnaprès avoir acheté un véhicule d'occasion il y a 2 mois on s'est aperçu lors d'un contrôle chez un garagiste que le pot catalytique est bouché. rnle concessionnaire ne veut pas prendre en charge la réparation qui nous coûterait 1500€. rnnous avons parcouru que 2000 km depuis que nous l'avons acheté ne s'agit-il pas d'un vice caché ou avons nous un recours contre le concessionnaire. rnmerci de votre réponse.